

Depuis l'élection de Trump en janvier 2025, nos CDFN font le constat d'un contexte mondial toujours plus inquiétant et dangereux. Donald Trump piétine le droit international et prétend se partager les dépouilles des pays ravagés par la guerre avec d'autres, grandes puissances ou oligarchies, comme cela semble se confirmer en Ukraine et à Gaza, avec Poutine et Netanyahu. Aucune paix durable ne peut être construite sur la négation du droit international. Aucune réconciliation ne peut s'opérer sur l'impunité pour les crimes contre l'humanité. La FSU exprime son soutien aux communautés universitaires serbes dont l'autonomie et les garanties démocratiques sont fragilisées, et appelle les autorités à en assurer pleinement le respect.

La COP30 est un échec, les discussions ayant buté sur la question de l'utilisation des énergies fossiles, des forêts et sur celle du financement de la réorientation écologique. Alors que la limite de 1,5 °C est probablement déjà hors d'atteinte, les pays développés, qui sont aussi les principaux responsables du problème, continuent d'investir dans les énergies fossiles (la France avait ainsi accrédité le PDG de TotalEnergies) tout en exigeant des pays du Sud de faire la transition sans aide supplémentaire. Les pays européens ont refusé d'actionner les leviers nécessaires : arrêt des subventions aux entreprises fossiles, taxation de leur production et leurs profits, augmentation de la fiscalité des ultra-riches. L'Europe peine à faire émerger un contre-modèle démocratique et respectueux des libertés publiques, la plupart des pays étant sous la pression d'une extrême droite omniprésente. Ainsi, bien que gouverné par un gouvernement qui se veut progressiste, le Royaume-Uni adopte des mesures xénophobes sans précédent. Pour la première fois au Parlement européen, la droite et l'extrême droite se sont alliées pour faire avancer le programme législatif « Omnibus » qui vise à déréglementer les normes en matière de santé, d'environnement, d'emplois... Autant de projets de textes dangereux à combattre en tant que tels et en tant qu'ils démontrent que l'extrême droite est au service des puissances économiques et trouve des alliés politiques à Paris et à Strasbourg.

En France aussi, l'enlisement des débats au Parlement peut apparaître comme résultant de manœuvres politiciennes pour poursuivre la politique austéritaire. Les projets de loi de finance et de financement de la sécurité sociale ne s'écartent pas d'une orientation anti-sociale et inégalitaire, aux conséquences néfastes pour les citoyen·nes, les salarié·es, les plus démunies, les agent·es de la fonction publique, considéré·es comme une variable d'ajustement comptable, et singulièrement les femmes. Afin de poursuivre la politique de l'offre et l'assèchement des recettes fiscales, droite, extrême droite et centre veillent jalousement sur le dogme de la baisse des impôts et des prélèvements obligatoires et de la réduction des dépenses publiques à l'exception notable du budget de la défense quand ceux de l'Éducation ou de la Santé, par exemple, baissent. En conséquence, les seules mesures nouvelles résultent de redéploiements au détriment des services publics et de la protection sociale. Les coupes budgétaires ne sont pas exemptes d'une dimension xénophobe, quand par exemple elles se portent sur les étranger·es étudiant en France. Illustrant les reculs démocratiques, sociaux et humains que son accession au pouvoir impliquerait, le RN a fait adopter en commission des finances du Sénat un amendement visant à supprimer quasiment l'intégralité des crédits de la CNCDDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme), du CCNE (comité consultatif national d'éthique) et de la CADA (commission d'accès aux documents administratifs) et dans une moindre mesure de l'Arcom et du DDD (Défenseure des droits). Le développement de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique favorise la mise en place d'un système universel marchand concurrent de la sécurité sociale, qui a vocation à faciliter le démantèlement de celle-ci.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, le ministre se permet de bafouer les libertés académiques en tentant de restreindre le débat scientifique comme lorsqu'il a incité le Collège de France à annuler le colloque « La Palestine et l'Europe : poids du passé et dynamiques contemporaines ». Il frise l'illégalité en cherchant à cartographier les opinions politiques et les convictions religieuses des agent·es au moyen d'un questionnaire sur l'antisémitisme. La FSU appelle à signer la pétition proposée par le collectif porté par la LDH qui réclame son retrait.

Dans un contexte géopolitique instable et conflictuel, l'adresse du chef d'état-major des armées appelant à « accepter de perdre des enfants », propos soutenus par la ministre des Armées sont inacceptables : l'avenir de la jeunesse ne peut être la guerre et la FSU rappelle avec force qu'il faut au contraire éduquer à la paix plutôt que de préparer à la guerre. La FSU s'opposera à toute tentative de militarisation de la jeunesse quelle que soit sa forme et

poursuivra son action en faveur de l'éducation et de l'émancipation pour un monde juste et solidaire. À ce titre la FSU dénonce le nouveau projet de service national dont le coût annoncé est d'ores et déjà de plusieurs milliards annuel alors que, dans le même temps, ne cessent de baisser les budgets éducatifs et sociaux. La FSU rappelle son opposition de principe aux classes « Défense » et autres projets de même type reposant sur un partenariat entre École et Armées. Un débat démocratique doit avoir lieu sur les enjeux de défense et de sécurité. Faire du budget de l'armée le premier budget de l'État ne répond pas aux urgences sociales : c'est aussi la réponse aux exigences de Trump sur la défense européenne.

La FSU dénonce la publication pour les écoles et établissements du Livret "ma première cérémonie militaire". Cette initiative, qui organise l'instrumentalisation des élèves et ouvre la porte à une ingérence d'acteurs privés dans l'École publique, est profondément contraire à la mission émancipatrice du service public d'éducation. La FSU condamne fermement tant le contenu de cette opération que les organisations et entreprises qui la portent, dont les objectifs et les méthodes sont incompatibles avec nos valeurs de paix, de laïcité et d'indépendance de l'École.

La FSU s'alarme de l'entrisme toujours plus important du ministère des Armées au sein des établissements scolaires. Elle dénonce la multiplication des protocoles armée-école et agit pour y mettre un frein.

Les événements au lycée Michelet de Fontenay-sous-Bois, relatés par Mediapart, s'inscrivent dans la même logique. L'engagement républicain ne doit pas être réduit à une idée de "défense" ou de "sécurité" mais doit être plutôt ouvert sur la question plus large du débat critique ou citoyen et de l'engagement civique. Il faut évidemment évoquer toutes les formes d'engagement : l'engagement peut être informel et citoyen ou passer par des formes plus institutionnelles. Quoi qu'il en soit, c'est bien aux équipes éducatives de porter la question de "l'engagement", et ce avant tout par la transmission de savoirs émancipateurs, aptes à développer l'esprit critique des élèves et à susciter leur engagement citoyen libre et éclairé.

L'État semble par ailleurs impuissant à combattre le trafic de drogue, comme cela se voit à Marseille ou dans d'autres métropoles, laissant les habitant·es des quartiers les plus pauvres face à la terreur et à la violence. Les marches blanches organisées dans de très nombreuses villes de France le samedi 22 novembre en hommage à Mehdi Kessaci, assassiné à Marseille probablement pour intimider son frère militant associatif et politique dénonçant la main-mise du trafic de drogue sur des pans entiers de notre vie sociale, économique et sans doute politique, témoignent de la volonté populaire de véritables politiques publiques en faveur de l'investissement dans les Services publics notamment la Justice, dans la prévention notamment en matière de santé publique, et de lutte contre la précarité, en faveur aussi d'une société plus égalitaire qui mette à bas la reproduction scolaire et sociale pour offrir une possibilité universelle, égalitaire et partagée d'une vie meilleure pour toutes et tous. Sortir des vieilles ornières sécuritaires est une urgence pour faire progresser la sûreté publique et reculer cette économie parallèle. Il faut développer la prévention, incluant la protection des mineur·es. Dans ce cadre, la légalisation réglementée du cannabis, dans un objectif de santé et de sécurité publiques, apporterait en parallèle une source de financement pour une telle politique.

La forte participation aux mobilisations des 22 et 25 novembre contre les violences sexistes et sexuelles est un nouveau signe de la volonté farouche de sortir d'une organisation patriarcale des rapports sociaux, et du constat de l'insuffisance des politiques menées. La violence contre les femmes n'est pas seulement une conséquence du patriarcat, elle en est aussi l'instrument en imposant la peur et la domination dès le plus jeune âge. Éradiquer les violences faites aux femmes est un levier important de la transformation sociale.

La FSU soutient la PPL VSS transpartisane déposée le 24 novembre qui reprend 78 propositions de la coalition nationale féministe et enfantiste pour une loi intégrale. La concrétisation de cette loi cadre ne peut se faire sans un budget d'au moins 2,6 milliards d'euros annuels.

Conformément au vote quasi unanime du congrès de Rennes de février 2025 sur la mise en place statutaire de la cellule de veille VSS fédérale, la FSU affirme la nécessité de reconnaître les violences faites aux femmes, commises notamment en son sein. Elles ne peuvent plus être invisibilisées, être silenciées. Parce que la honte doit changer de camp, la FSU reprend à son compte le slogan féministe : « victimes on vous croit, agresseurs on vous voit. »

La FSU a signé une tribune dénonçant ce budget injuste et sexiste. Elle rappelle qu'un budget austéritaire avec l'affaiblissement des services publics frappe deux fois les femmes : en tant qu'agentes et en tant qu'usagères. La FSU s'engage à rendre visible cette double injustice sexiste et sociale et à doter les militant·es d'outils syndicaux pour lutter contre ce budget.

Les luttes écologistes, particulièrement vivantes, sont aussi des leviers de transformation sociale : ainsi, la mobilisation se construit contre un projet écocidaire de Surf Park à deux pas de la plage de Talmont-Saint-Hilaire (85). La FSU s'oppose à ce projet, comme elle l'a fait contre l'autoroute du siècle passé, l'A69.

Ainsi, nos concitoyen·nes réaffirment régulièrement leur attachement à la protection sociale, aux services publics, aux politiques de rupture écologique et de justice sociale dont ils et elles voient de plus en plus la dimension protectrice et transformatrice. C'est d'ailleurs pour cette raison que le pouvoir réprime les mobilisations qui l'inquiètent par leur potentiel de transformation sociale : la révélation des vidéos prises par les gendarmes à Sainte-Soline a jeté une lumière crue sur les violences policières commises. Malgré les tentatives de musellement, nos concitoyen·nes réaffirment sans cesse leur exigence de justice fiscale, sociale, environnementale. L'absence de prise en compte de ces exigences, et au contraire, l'insistance à poursuivre des politiques libérales qui ont fait la preuve de leur nocivité sociale, nourrissent la crise démocratique.

La FSU dénonce vivement les propos du président de la coordination rurale qui attaquent et menacent de mort les écologistes. Plus globalement, elle dénonce toute entrave à la liberté pédagogique et à la liberté d'expression de la part de la coordination rurale. L'impunité doit cesser.

L'extrême droite gagne du terrain, prospère sur les injustices et la désespérance sociale, martelant ses obsessions racistes, xénophobes et discriminatoires comme « solutions », idées diffusées par des médias, aux mains de milliardaires qui ont intérêt à ce que la colère sociale se fourvoie et ne vienne pas alimenter les luttes sociales. Cependant le pire n'est pas certain, et il faut aussi observer les raisons d'espérer un sursaut. La FSU est consciente de la gravité du moment, prête à agir et déterminée à contribuer à la construction du rapport de force avec ses partenaires syndicaux et associatifs, en continuant d'échanger avec les organisations politiques pour une alternative de progrès et de justice sociale, intégrant la dimension démocratique.

Les mobilisations de la rentrée 2025, initiées dans les cadres citoyens et syndical ont joué un rôle important. Si elles n'ont pas permis à ce stade de réorienter le projet de PLF et de PLFSS, elles ont marginalisé le discours réactionnaire et antisocial qui se redéveloppe dès que les luttes sociales sont en retrait. Elles ont permis d'imposer dans le débat public l'aspiration de la population à la justice sociale, fiscale et environnementale, en introduisant des idées neuves et en popularisant des alternatives, comme notamment la taxe Zucman. Elles ont aussi permis de commencer à faire bouger les lignes. Il faut poursuivre les mobilisations car beaucoup reste à obtenir.

En réactivant l'intersyndicale de 2023 contre la réforme des retraites, ces mobilisations ont obligé le gouvernement à un premier recul par une mesure de décalage de l'application de la réforme à 2028. Ses effets sont restreints : si le processus parlementaire arrivait à son terme, cela permettrait aux générations nées entre 1964 et 1968 de partir un peu moins tard en retraite du fait du report de 3 mois du recul de l'âge d'ouverture des droits. Seules les générations 1964 et début 1965 bénéficieraient du gel à 170 trimestres requis pour prétendre à une retraite à taux plein. Pour le reste de la population, la situation demeure inchangée.

Fonction publique

À chaque occasion, la FSU a exigé que des réponses soient apportées aux revendications des agent-es de la fonction publique. Elle a ainsi arraché sa présence dans le cadre de la Conférence Travail Emploi Retraites et l'engagement que cette fois-ci la fonction publique ne serait pas écartée des discussions, alors même que la plupart des mesures concernant le privé ont un impact sur le public. La FSU rappelle son attachement à un système de retraite par répartition et au maintien des régimes spéciaux dont le Code des pensions civiles et militaires dont dépendent les fonctionnaires de l'État. Elle demande la mise en place d'un dispositif analogue à l'ITR étendu à tout l'outre-mer. La FSU s'opposera à toute réforme visant à mettre en place des régimes par capitalisation, par points ou à la carte au sein de la conférence Travail Emploi Retraite comme ailleurs. Elle reste vigilante à toute instrumentalisation de cette conférence : si elle devenait l'outil pour imposer de nouveaux reculs, la FSU en tirerait les conséquences.

La FSU a aussi obtenu une mesure de transposition à la fonction publique de la mesure concernant les retraites des femmes du privé, sous la forme d'une première correction de la réforme de 2003 que la FSU n'a cessé de dénoncer. Pour insuffisante qu'elle soit, cette décision est à l'actif de notre action, de même que la troisième semaine de congé pour grossesse pathologique. Ces quelques avancées confirment la nécessité d'un regard féministe sur les enjeux du travail que la FSU doit continuer de développer, dans une perspective qui ne se contente pas de corriger les inégalités accumulées jusqu'ici, mais cherche à transformer la société.

Il est aussi urgent que le gouvernement dédie des moyens pour éradiquer les VSST dans la fonction publique et des outils législatifs et réglementaires pour lutter contre les violences intra-familiales. La FSU continuera de porter cette exigence en groupe de travail égalité professionnelle à la DGAFP. Elle revendique également une transposition ambitieuse et complète de la directive européenne transparence salariale en matière d'égalité professionnelle.

La FSU doit continuer à mener une campagne offensive contre l'amputation de la rémunération de 10% en cas de CMO qui est une profonde injustice pour tous et une discrimination scandaleuse pour les femmes enceintes. La FSU demande le maintien de l'indexation des salaires en cas de CLM/CLD dans les DROM.

Le travail syndical d'explication et de conscientisation sur les enjeux de protection sociale que les syndicats nationaux accomplissent à l'occasion du déploiement de la protection sociale complémentaire (PSC) porte ses fruits : à la présentation de la réforme, et la réponse aux questions individuelles, s'ajoute l'explication du rôle et de la stratégie de la FSU dans le temps long, depuis l'accord ANI de 2013 et la loi de 2016 dans le privé, jusqu'aux accords sectoriels de 2022 et de 2023, en passant par l'ordonnance de 2021 donnant le coup d'envoi de la réforme dans la fonction publique, que nous n'avons pas approuvée en CCFP, contrairement à d'autres organisations. Les nombreux agents que nous informons prennent conscience des nombreuses ruptures des solidarités et du coût élevé notamment pour les plus faibles rémunérations, pour les familles avec enfants et les familles monoparentales et de la situation faite aux retraité-es.

Les personnels de l'ESR s'offusquent du non-respect de l'accord PSC par le ministère alors qu'il en est signataire. La FSU exige la prise en charge financière de la cotisation employeur par l'État et le respect de la date de mise en place du 1er mai 2026 pour l'ensemble des agent-es.

La colère est forte notamment dans l'éducation, à juste titre, bien que des campagnes de désinformation soient aussi menées. La FSU continuera d'informer les personnels et amplifiera sa capacité à répondre aux attaques. Parallèlement à ses mandats pour de véritables solidarités qui ne peuvent être mises en oeuvre que par un remboursement des soins prescrits à 100 % par la Sécurité sociale, la FSU rappelle qu'elle revendique une cotisation à la complémentaire santé proportionnelle à la rémunération et sans aucune part forfaitaire et la suppression du

plafonnement de l'assiette de détermination du montant de la cotisation à une fois le plafond mensuel de la Sécurité sociale.

Dans la fonction publique territoriale, la proposition de loi sénatoriale transcrivant les dispositions de l'accord du 11 juillet 2023 sur la PSC arrive à l'Assemblée nationale où elle sera examinée le 11 décembre. La FSU est mobilisée pour que cette proposition de loi soit adoptée sans remise en cause des termes de cet accord qui répond aux besoins immédiats des agent-es de la FPT. Les parlementaires devront par ailleurs bientôt examiner le projet de loi visant à étendre les prérogatives des polices municipales, avec notamment la possibilité pour les maires de nommer des officiers de police judiciaire. La FSU s'oppose à ce projet de loi qui transfère encore des missions de police nationale aux polices municipales. En outre, si les missions et les prérogatives nouvelles s'accumulent, le volet social reste en berne. Les récentes réformes ne répondent pas aux attentes de la profession que ce soit en matière de salaires, de carrière ou de retraite. Ce projet de loi, soutenu par certains maires de grandes villes, est présenté alors qu'approchent des élections municipales lors desquelles le danger est réel de voir l'extrême droite s'emparer de plusieurs villes.

La FSU sera attentive aux perspectives de décentralisation/déconcentration envisagées et déjà en partie engagées par ce gouvernement. Elle refusera toute détérioration des conditions statutaires, des conditions d'exercice des missions de service public, comme de l'égal accès aux services publics sur tout le territoire

Dans l'éducation le gouvernement et ses soutiens entendent supprimer un maximum d'emplois en équivalent temps plein (ETP). Pour la première fois le budget de la défense serait le premier budget de l'État, celui de l'Éducation nationale et l'enseignement supérieur passant en seconde position.

La FSU revendique de profiter de la baisse démographique dans le premier et second degrés pour, *a minima*, maintenir les emplois. Rappelons que la part du PIB consacrée au budget de l'éducation a baissé d'un point en 20 ans. Dès le débat budgétaire et en préparation des opérations de carte scolaire et de DHG, la FSU se mobilise pour défendre la mise en œuvre concrète d'une école inclusive émancipatrice pour les élèves et respectueuse des conditions de travail des personnels. La baisse démographique des années à venir est une occasion historique d'améliorer les conditions de travail et de rendre leur pouvoir d'agir aux personnels, dans le respect de leurs métiers et missions. L'Éducation nationale doit redevenir le 1er budget de l'État. Plusieurs milliards d'euros continuent d'être versés à l'enseignement privé, majoritairement catholique, la FSU réaffirme ses mandats en la matière. Elle continue d'agir notamment dans le collectif pour l'école publique laïque. Elle s'appuiera et popularisera les analyses du Conseil d'analyse économique sur le financement de l'enseignement privé sous contrat.

L'enseignement supérieur et la recherche publics doivent se développer pour d'une part accueillir et faire réussir toutes les bachelières et les bacheliers qui souhaitent poursuivre leurs études dans le service public et d'autre part maintenir au plus haut niveau la recherche publique française. La FSU revendique 8 milliards d'investissements dès 2026. Dans l'état actuel du projet de loi de finance le sous-financement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche universitaire engendrerait un plan social de plus de 5 000 emplois et la réduction des capacités d'accueil avec la fermeture de 50 000 places. Cela renforcerait donc encore la logique de tri et de sélection par l'argent après le baccalauréat et la licence. La FSU rappelle son exigence d'abandon de Parcoursup et de MonMaster.

La Convention citoyenne sur les temps de l'enfant a proposé une réorganisation des temps scolaires. Or, aucune configuration des temps ne garantit à elle seule un système éducatif plus égalitaire. La FSU s'opposera à toute externalisation des disciplines scolaires et à une partition opposant des disciplines dites théoriques et pratiques. Elle contestera toute intention de décentralisation de l'Éducation qui conduirait à accroître la main-mise des collectivités territoriales sur le temps et les contenus scolaires.

Envisager une refonte du temps scolaire dans un contexte où le gouvernement annonce des baisses budgétaires pour l'École ne peut que dégrader les conditions de travail des personnels, déjà fortement mises à mal par les politiques éducatives des dernières années, comme le confirme le récent rapport Talis. Cela dégraderait également les conditions d'apprentissage des élèves. Par ailleurs, toute réflexion sur les temps scolaires doit impérativement s'inscrire dans un cadre national clair et ne saurait, en aucun cas, ouvrir la voie à de nouveaux dispositifs dérogatoires pour l'enseignement privé.

Toute instrumentalisation des conclusions par le gouvernement et E. Macron contre les personnels et l'École publique sera à dénoncer et à combattre.

La DEPP vient de rappeler l'important temps de travail hebdomadaire des enseignant-es, ainsi que le temps travaillé pendant les vacances scolaires. Ces données viennent conforter nos analyses et légitimer nos revendications visant à une amélioration des conditions d'exercice des métiers de l'Éducation. L'enquête Talis et ses comparaisons internationales révèlent le retard de la France en matière de revalorisation des métiers de l'enseignement. L'ambition des personnels en France pour la réussite de toutes et tous les élèves est aussi soulignée par Talis. Ces éléments sont en tout point cohérents avec le projet de la FSU pour la jeunesse et les personnels du service public d'Éducation, elle pourra le valoriser dans les séquences électorales à venir.

Dans la recherche, tous les indicateurs sont dans le rouge. La loi de programmation pour la recherche n'a pas été respectée en 2025 et le projet de loi de finances ne prévoit pas non plus de la respecter en 2026. Dans toutes les disciplines de recherche, la France décroche par rapport aux autres états européens et demeurent en deçà de la quinzième place mondiale concernant la part du PIB consacrée à la recherche publique ou le nombre de chercheurs pour 1 000 habitant-es. Dès 2026, ce sont 2 milliards d'euros d'investissements supplémentaires qui sont revendiqués par la FSU afin notamment de doter les laboratoires de budgets pérennes et anticiper les recrutements en vue notamment des départs en retraites qui vont être massifs dans les 10 années à venir.

Action

La gravité de la situation, quel que soit le sujet par lequel on aborde son analyse, impose au syndicalisme, aux forces progressistes et/ou de transformation sociale, dans l'unité et dans la diversité de leurs organisations, de leurs champs, de leurs corpus revendicatifs, de prendre leurs responsabilités pour contrer le glissement vers un régime autoritaire et illibéral, l'effondrement social, l'accaparement des richesses. Le désespoir et la colère qui s'ensuivraient ne pourraient que conduire à la prise de pouvoir par l'extrême droite et à la mise en place d'un régime fascisant.

La FSU et ses syndicats nationaux en ont pleinement conscience. La FSU est mobilisée pour mener les luttes, en particulier dans le domaine de la protection sociale, de la fonction publique, des services publics, du féminisme. Elle est disponible pour contribuer à la construction du rapport de forces et l'élaboration des alternatives fiscales, sociales, féministes et écologistes, dont les populations ont besoin et auxquelles elles aspirent légitimement. A ce titre, la FSU apporte tout son soutien à la mobilisation intersyndicale des salarié-es belges contre l'austérité. Pour cela elle continue d'échanger régulièrement avec les organisations politiques qui partagent l'aspiration au progrès social en vue de nourrir les programmes de ses revendications.

Consciente des enjeux des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale, consciente des conséquences concrètes sur les usager-es et les agent-es publics des politiques d'austérité (salaires et pensions, métiers, conditions de travail, emploi, protection sociale...), la FSU a pris ses responsabilités en appelant à se mobiliser par la grève et la manifestation le mardi 2 décembre avec la CGT et Solidaires. Six des organisations du Groupe des 9 appellent les retraité-es à participer massivement à cette journée d'action avec les actif-ves. Les grévistes du mardi 2 décembre 2025 seront mobilisé-es contre les mesures présentes dans les projets de loi, prévenir de nouveaux reculs émanant des amendements de parlementaires, et revendiquer de nouveaux acquis. Cette journée de mobilisation s'inscrit dans le prolongement des actions de l'automne, dont celle des retraité-es le 6 novembre. Elle prépare le plan d'action pour le début de l'année 2026 que la FSU proposera aux agent-es, et aux organisations qui ne se résignent pas. Ce plan d'action visera à articuler les actions sectorielles qu'initieront les différents syndicats nationaux de la FSU, à les insérer dans un cadre fonction publique, voire interprofessionnel. Il déclinera des modalités d'action diversifiées (distributions de tracts, réunions d'information syndicale, réunions publiques, rassemblements, manifestations, grèves). Ce plan d'action intègrera dans une logique de défense et de promotion des services publics et de la sécurité sociale, les revendications sur les salaires et les pensions, les carrières, la protection sociale, l'égalité professionnelle et emploi. Il recherchera systématiquement l'unité d'action la plus large sans en rabattre sur le calendrier et les revendications.

Dans le cadre de sa lutte permanente contre les LGBTQIphobies, la FSU soutient Christine Grandjean-Paccoud dans ses démarches pour faire établir les éventuelles responsabilités de l'éducation nationale dans une prise en compte

insuffisante des attaques lesbophobes dont était victime, sur son lieu de travail, son épouse Caroline Grandjean-Paccoud.

29 novembre

La FSU appelle à participer massivement aux mobilisations en solidarité avec le peuple Palestinien pour exiger le respect de ses droits et, du gouvernement français, des sanctions concrètes et l'embargo sur les ventes d'armes. Elle reste engagée auprès du CNPJPDI pour construire les mobilisations et se félicite de l'existence d'un appel intersyndical.

La FSU demande l'abandon de toute forme de répression à l'encontre de David Pijoan, militant du SNES-FSU, qui s'est joint à un rassemblement spontané de solidarité avec la flottille et lui apporte son soutien.

Face au développement des réseaux d'extrême droite dans les médias, notamment à travers l'empire médiatique du milliardaire Bolloré ou la croisade culturelle du milliardaire Stérin, la FSU appelle à la réussite de la journée d'étude « Médias et extrême droite : construire les résistances » initiée par VISA, Acrimed et des syndicats de journalistes le 29 novembre à 9h30 à la Bourse du Travail, rue du Château d'Eau à Paris.

1er décembre

La FSU appelle à participer aux manifestations le 30 novembre au départ de l'Opéra à 14h pour la journée mondiale de lutte contre le sida, en soutien aux personnes vivant avec le VIH et en mémoire des victimes de la maladie.

2 décembre

La FSU, avec la CGT et Solidaires, appelle à se mobiliser par la grève et les manifestations contre l'austérité et pour les salaires.

La séquence des mobilisations autour du budget ne sera pas close le 2 au soir. La FSU travaille à en construire les suites. Dans l'éducation, le budget 2026 se traduira par de nouvelles suppressions de postes et de classes : des mobilisations locales vont naître qu'il faudra fédérer et auxquelles il faudra donner un cadre national en mettant en débat le principe de la mobilisation dans la durée, y compris par la grève.

3 décembre

La FSU organise un colloque pour les 80 ans de la Sécurité Sociale. Elle continuera de mener et d'amplifier sa campagne sur le « 100 % Sécu », tout en développant des revendications de court terme, tel le couplage santé / prévoyance.

La FSU sera présente au rassemblement en soutien au procès en appel des militant-es poursuivi-es à la suite des mobilisations de Sainte-Soline.

9 décembre

A l'occasion des 120 ans de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'État, la FSU mettra en avant le travail qu'elle conduit pour la défense de l'école publique dans le cadre du collectif national pour l'école publique. Elle participe au colloque à l'invitation de la Libre Pensée le 6 décembre.

15-19 décembre

La FSU s'implique dans la semaine de mobilisation intersyndicale pour la création d'un corps de catégorie B pour les AESH, avec un temps fort national le mardi 16 décembre.

Dans la continuité de ces mobilisations, la FSU proposera à l'intersyndicale des actions et une campagne nationale dès 2026 pour la reconnaissance de leurs missions qui se déclinera aussi dans les départements.

18 décembre

La FSU appelle à participer aux manifestations pour la journée internationale des droits des migrant·es partout en France dans le cadre de l'appel « Né·es ici ou venu·es d'ailleurs, l'égalité des droits, c'est pour tous et toutes ! »

La FSU a mené une enquête en octobre sur la situation des MNA sur le territoire. Elle a permis de dresser un premier état des lieux révélant que la minorité des jeunes est systématiquement contestée. Leur droit au logement, droit inconditionnel, est bafoué, mais leur droit à la scolarité l'est tout autant dans un contexte de dégradation d'accueil du public dans les préfectures. La FSU appelle les équipes à intervenir auprès des autorités pour le respect des droits.

Elle exige l'abrogation de la loi Darmanin, aggravée par la circulaire Retailleau.

13 janvier

Avec le Collectif national, la FSU organise une conférence de presse nationale de présentation du document du collectif pour l'école publique laïque destiné à alimenter la campagne des élections municipales et le début des opérations locales d'attribution des moyens. La FSU s'engagera dans la construction d'actions au niveau départemental et local pour faire connaître, dans le cadre du collectif, ce plan de défense de l'école publique.

29 et 30 janvier

Colloque extrême droite et école avec la CGT

La FSU réaffirme que l'extrême droite est l'ennemie du monde du travail : elle mènera campagne, si possible dans un cadre intersyndical le plus large possible, pour le démontrer, en s'appuyant sur son soutien au patronat et aux plus riches lors des débats budgétaires ou au Parlement européen.

Elle poursuit son implication dans VISA, et œuvre à visibiliser et fédérer les travaux et initiatives élaborées dans ce cadre. Elle incite les sections départementales à adhérer à VISA ou à travailler dans d'autres cadres unitaires existants pour s'opposer à l'extrême droite sur les lieux de travail.

Elle condamne les pressions et menaces qui peuvent s'exercer ici et là contre les élu·es des personnels dans les instances de dialogue social. Elle soutient les militant·es qui en sont victimes.

La FSU soutient aussi tous les personnels qui subissent des pressions ou menaces de la part de l'extrême droite, entre autres sur l'EVARS dans l'Éducation nationale.

Dans le cadre de l'AES, elle mettra en avant des mesures alternatives à prendre de toute urgence pour lutter contre ce qui fait le lit de sa progression. Elle pendra toute sa place dans la campagne qu'initie le Collectif Nos services publics dans le cadre des municipales, avec le même objectif.

8 mars

Après la réussite des 22 et 25 novembre, la FSU appelle tous les personnels, actif·ves et retraité·es à s'engager dans la préparation et la construction de la grève unitaire féministe du 8 mars.

17 et 18 mars

La FSU reste engagée dans les assises de la santé au travail. Les atteintes à la santé et à la sécurité au travail connaissent une hausse alarmante, avec une explosion des accidents graves et mortels dans de nombreux secteurs. La situation des mineur·es est particulièrement préoccupante : les accidents, y compris mortels, se multiplient lors des stages, en apprentissage ou dans les premiers emplois, révélant l'effondrement des protections et l'absence de contrôle effectif. Les conséquences de la présence d'amiante sur la santé des travailleur·euses, restent aussi une préoccupation majeure, avec un écho médiatique particulier comme par exemple le dépôt de plainte contre X dans

les Bouches-du-Rhône. La FSU continue son action, notamment dans le cadre intersyndical dans l'éducation « amiante dans le bâti scolaire, il est temps d'agir. »

Personne ne devrait mourir au travail, souffrir, ni être exposé-e à des agressions ou à des pressions contraires au droit du travail et à la dignité humaine.

Maison commune

La FSU poursuit le travail engagé avec la CGT dans le cadre du groupe de travail. Ce dernier constitue un cadre d'échange stratégique important pour continuer d'impulser les luttes. La FSU continuera d'y porter la nécessité de mieux articuler les stratégies.

Le colloque L'Extrême droite et l'Ecole aura lieu les 29 et 30 janvier à Montreuil.

Le module de formation sur l'extrême droite en est enfin à sa phase de test. La FSU s'emploiera à favoriser son déploiement.

La FSU propose à la CGT d'élaborer ensemble de nouveaux modules de formation sur des thématiques transversales restant à définir. Elle continue de voir dans les enjeux écologiques un sujet intéressant de travail en commun.

Pour : 102 – Contre : 7 – Abstention : 0 – NPPV : 1